



Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

event L'Entente axe Seine lance 6 appels à projets pour développer la logistique fluviale

L'Entente axe Seine poursuit son objectif de promotion et de développement d'une logistique fluviale et décarbonée en lançant 6 appels à projets sur plusieurs sites à Paris, Rouen et au Havre. 4 d'entre eux sont situés sur le domaine de HAROPA PORT.

Published on 29/03/2023 - Updated 25/03/2025



En 2022, l'appel à manifestation d'intérêt pour une logistique urbaine fluviale lancé par l'Entente axe Seine a rencontré un vif succès, avec **21 projets lauréats**. Cet engouement autour du transport fluvial de marchandises marque un tournant dans la constitution des chaînes logistiques traditionnellement dédiées au tout routier.

Les appels à projets portés par les territoires sont donc une nouvelle étape qui va permettre aux porteurs de projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de se positionner de manière opérationnelle sur les sites identifiés.

Liste des six sites de l'appel à projets

> **trois sites pour la Métropole du Grand Paris** : port de Charenton, port Lucien Lefranc Nord, port Lucien Lefranc Sud.

> **deux sites pour la Métropole Rouen Normandie** : quai Saint-Gervais, quai Guillaume le Conquérant ;

> **un site pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole** : quai Jean Reinhart.

Calendrier

> date de remise des candidatures et offres initiales : **2 juin 2023**

> 1ère phase d'auditions : **15 juin – 1er juillet 2023**

> remise des offres finales : **15 septembre 2023**

> 2ème phase d'audition : **septembre- octobre 2023**

> annonce des lauréats : **octobre-novembre 2023**

Pour candidater, [rendez-vous sur le site de la Métropole du Grand Paris](#):

Rappel des objectifs de la démarche

1. faire émerger des projets vertueux et durables utilisant majoritairement le transport fluvial dans leurs schémas logistiques amont et aval ;
2. décarboner l'ensemble de la chaîne logistique en développant la part modale du fluvial à l'échelle de l'axe Seine et du réseau navigable ;
3. offrir aux métropolitains un nouveau service de logistique répondant aux attentes environnementales de réduction des émissions de gaz à effet de serre (ZFE-m actuelle ou en projet) et de décongestion des zones denses.

Les partenaires

Pilotée par la Métropole du Grand Paris, l'Entente axe Seine est le fruit d'un travail partenarial mené avec la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, HAROPA PORT, Voies Navigables de France et avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

Le fret fluvial, une réponse écologique au défi climatique

Le transport fluvial consomme 5 fois moins de CO₂ à la tonne transportée et 4 fois moins d'énergie consommée que le transport terrestre . Il présente également des avantages en termes de sécurité et de fiabilité, tant pour le transport des marchandises que pour celui des passagers.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00